

TARIFS GENERAUX

SERVICES FEES VISAS (PAR VOYAGEUR ET PAR DESTINATION)		HTVA	TVAC		
DOSSIER E-VISA NORMAL (Visa électronique)		25,00	30,25		
DOSSIER VISA NORMAL (délai ambassade + 3 jours)		60,00	72,60		
DOSSIER VISA NORMAL ANGOLA, IRAN, NIGERIA, RUSSIA		80,00	96,80		
DOSSIER VISA NORMAL AFGHANISTAN, ARABIE, BELARUS		100,00	121,00		
DOSSIER VISA URGENT (prise en charge immédiate + délai ambassade)		120,00	145,20		
REDUCTION GROUPES		Sur demande			
AUTRES SERVICES		HTVA	TVAC		
ENREGISTREMENT ARABIE SAOUDITE - ENJAZIT		90,00	108,90		
VOUCHER / INVITATION RUSSIE		25,00	25,00		
CARTE CUBA		36,00	36,00		
SERVICES FEES LEGALISATIONS (PAR DESTINATION)		HTVA	TVAC		
DOSSIER LEGALISATION NORMAL (1 destination = chambres, ministères, consulats)		60,00	72,60		
DOSSIER LEGALISATION URGENT (1 destination, prise en charge immédiate)		80,00	96,80		
DOSSIER SUPPLÉMENT (par destination supplémentaire à Bruxelles)		20,00	24,20		
DOSSIER SUPPLÉMENT (par destination supplémentaire hors Bruxelles)		Sur demande			
ENLEVEMENT / LIVRAISON		NORMAL 48H		URGENT 24H	
Par course		HTVA	TVAC	HTVA	TVAC
Région de Bruxelles-Capitale		18,00	21,78	30,00	36,30
Brabant Flamand et Brabant Wallon		25,00	30,25	60,00	72,60
Anvers, Limbourg, Liège, Namur, Hainaut, Flandre Orientale		30,00	36,30	90,00	108,90
Flandre Occidentale, Luxembourg belge		40,00	48,40	120,00	145,20
Luxembourg, Netherlands		50,00	60,50	150,00	181,50
Autres pays		Sur demande			
DIVERS		HTVA	TVAC		
MISE EN CONFORMITE / ASSISTANCE (par 15 min)		20,00	24,20		
ANNULATION DOSSIER (avant dépôt à l'ambassade)		20,00	24,20		
PRE-FINANCEMENT DES FRAIS CONSULAIRES *		3 %	3 %		

* Versalys engage, en votre nom, des frais consulaires et des frais de traitement associés avec votre demande. Versalys perçoit un frais de 3% pour ce service.

Nous attirons votre attention sur le fait que **l'octroi d'un visa relève de la seule décision des autorités consulaires**. Les frais demandé par certain consulats sont payable au dépôt demande et ne sont pas remboursable quel que soit l'aboutissement final.

Nous ne pouvons être tenus pour responsable en cas de refus ou de non-respect des délais par les autorités consulaires.

En cas de non-paiement des factures dans les délais, nous nous réservons le droit de bloquer les dossiers en cours ou à venir sans préavis de notre part. Nous nous réservons le droit de ne pas traiter un dossier qui risquerait de nuire à notre réputation auprès des consulats.